

## Soutien aux activités régulières des fédérations québécoises de régie sportive

Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir

### De quoi s'agit-il? \_\_\_\_\_

L'objectif de ce programme est de contribuer au développement des quatre sphères de la pratique sportive (initiation, récréation, compétition et haut niveau).

Le programme consiste à donner un soutien équitable aux fédérations québécoises de régie sportive dans les limites des disponibilités financières du Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. Selon les normes en vigueur, le soutien financier accordé par le ministère à chacune des fédérations est proportionnel au volume d'activités de l'organisme selon son rangement et cohérent avec les responsabilités que l'État lui reconnaît par l'entremise des règles de reconnaissance des organismes québécois de régie sportive.

### Qui peut s'inscrire? \_\_\_\_\_

Organismes et entreprises

Organismes à but non lucratif.

### Comment s'inscrire? \_\_\_\_\_

C'est l'ordre prioritaire établi par le Secrétariat au loisir et au sport du MAMSL, à partir des données du 1er janvier au 31 décembre 2003, qui détermine quels organismes de régie sportive ont droit au soutien financier pour les années 2004 à 2007.

### Quand s'inscrire? \_\_\_\_\_

Généralement en mars, à chaque début de cycle triennal. Communiquer avec le MAMSL pour connaître les dates précises.

### Quelle est l'aide accordée? \_\_\_\_\_

Subvention.

### Pour en savoir plus \_\_\_\_\_

Joindre : Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, direction du sport et de l'activité physique.

Téléphone : (418) 646-6543

Télécopieur : (418) 528-1652

Courriel : jean-philippe.villemaire@mamsl.gouv.qc.ca

Internet : <http://www.sls.gouv.qc.ca/sls/client/fr/04/p0402.asp?cat=52#p20>